

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES PERSONNES DÉLÉGUÉES
DU SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE LA RÉGION DE VAUDREUIL,**
tenue le 29 avril 2025 à 16 h 15, au bureau syndical.

PRÉSENCES :

Bilodeau Cynthia	Duclos Lysiane	Lévesque Claude Marie
Bourgon Julie	Duguay Justine	Malouin Claudine
Bouthillier Myriam	Gabriele Karine	Ménard Julie
Clavel Mélanie	Gariépy Isabelle	Rinfret-Lemire Estelle
Corriveau Marie-Ève	Hébert Geneviève	Viens Marie-Pier
Cypriot-Tremblay Gabrielle	Lapointe Amélie	
Desjardins Sabrina	Lefebvre Andrée-Ève	
Dubé Sylvette	Lefebvre Véronique	

Ordre du jour

1.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DÉPÔT DE DOCUMENTS.....	1
2.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 24 MARS 2025 ET SUIVIS.....	1
3.	PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS.....	2
4.	GAINS SYNDICAUX.....	2
5.	LIBÉRATION D'UN MEMBRE POUR 2025-2026 (20 %).....	2
6.	NOUVEAUTÉ DE L'ENTENTE NATIONALE 2023-2028 (FICHE 21 ET SUIVANTES).....	3
7.	RÉFÉRENCE AU CE – HORAIRES DES ASSEMBLÉES DES PERSONNES DÉLÉGUÉES.....	3
8.	LES PROJETS DE LOI : L37, PL47, PL89 ET PL94.....	3
9.	CAMP DE LA RELÈVE SYNDICALE.....	3
10.	LE DROIT À L'EAU.....	3
11.	VARIA.....	4
12.	QUESTIONS DIVERSES.....	4

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

Proposé par Sylvette Dubé,
Appuyé par Julie Bourgon :

A2425-CD-DEC-40 Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour en ajoutant le point 12.2 Système CAR.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 24 MARS 2025 ET SUIVIS

Proposé par Sylvette Dubé,
Appuyé par Karine Gabriele :

A2425-CD-DEC-41 Il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 24 mars 2025 tel que présenté.

Suivi :

2.1. Consultation négociation locale (246 répondants)

Sur les 667 enseignants à temps complet (ETC), 246 ont répondu à la consultation sur la négociation locale.

Pour le suivi du tableau des plans d'intervention 2024-2025 (mesures 15320 et 15374), le point sera abordé lors de la prochaine rencontre du comité paritaire EHDDA.

3. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Madame Jocelyne Poirier de la firme BCGO présente les états financiers 2024 et répond aux questions des personnes déléguées.

Madame Poirier nomme que pour le Fonds non affecté, les recommandations comptables sont de conserver 3/12 du roulement de l'entreprise, ce qui correspond à 25 % de son roulement.

Proposé par Cynthia Bilodeau,
Appuyé par Mélanie Clavel :

A2425-CD-DEC-42 Il est résolu à l'unanimité que les personnes déléguées reçoivent les états financiers présentés par madame Jocelyne Poirier de la firme BCGO.

4. GAINS SYNDICAUX

4.1. Annexe 49 section 2

Le centre a confirmé au syndicat que l'ajout des classes se fera d'ici la fin de la semaine avant la séance de mutations. Il est donc fort possible que l'ajout des classes lié à l'annexe 49 section 2 résorbe du personnel enseignant qui sera en mutation obligatoire. La présidente fait la lecture de la clause 5-3.17.10.

Selon la clause 5-3.17.12 de l'entente locale, les excédents d'effectifs seront confirmés par écrit, par le centre de services, au plus tard le 7 mai.

4.2. Annexe 69

Le centre a confirmé au syndicat qu'il utilisera les données d'avril 2025 pour créer des postes de TES ou de PEH (au choix de l'école), à demi-temps, à la structure administrative dont le nombre d'élèves est prévu à dix-neuf (19) élèves dès le début de l'année scolaire 2025.

L'annexe 69 concerne les ressources additionnelles à demi-temps pour les groupes ordinaires du préscolaire 5 ans. Les personnes déléguées peuvent se référer au document A2425-CD-38.

4.3. Limitation des demandes de RMI

La documentation du centre a été revue, notamment le dépliant « Le régime d'assurance salaire » et la lettre envoyée aux membres lorsqu'ils débutent une période d'invalidité. À l'aide du document A2425-CD-38, des exemples entre les modèles précédents et ceux mis à jour sont démontrés.

5. LIBÉRATION D'UN MEMBRE POUR 2025-2026 (20 %)

Nous échangeons sur les différentes possibilités de libérer un membre pour l'année scolaire 2025-2026, à raison d'une journée par semaine, pour assurer certains suivis et dans un souci de relève syndicale. Le comité exécutif est prêt à revoir le partage des dossiers afin de répondre aux intérêts de la personne concernée.

Les personnes intéressées à ce poste ou qui ont des questions sont invitées à écrire à la présidente d'ici le 23 mai 2025 à presidence@servaudreuil.net.

6. NOUVEAUTÉ DE L'ENTENTE NATIONALE 2023-2028 (FICHE 21 ET SUIVANTES)

Nous poursuivons la présentation, à l'aide du document A2425-CD-15, à compter de la fiche n° 21 et nous terminons la présentation de ce document.

7. RÉFÉRENCE AU CE – HORAIRE DES ASSEMBLÉES DES PERSONNES DÉLÉGUÉES

Le comité exécutif recommande à l'assemblée des personnes déléguées de devancer les heures de début des assemblées des personnes déléguées à 16 h, de ne pas considérer les retards de quelques minutes pour les personnes déléguées et substituts travaillant aux écoles aux extrémités du territoire, et si elles vivent une situation particulière liée à un conflit d'horaire ou à la circulation, elles sont invitées à informer la présidente et leur situation sera traitée au cas par cas.

Proposé par Cynthia Bilodeau,
Appuyé par Julie Ménard :

A2425-CD-DEC-43 **Il est résolu à l'unanimité** de devancer les heures de début des assemblées des personnes déléguées à 16 h, de ne pas considérer les retards de quelques minutes pour les personnes déléguées et substituts travaillant aux écoles aux extrémités du territoire, et si elles vivent une situation particulière liée à un conflit d'horaire ou à la circulation, elles sont invitées à informer la présidente et leur situation sera traitée au cas par cas.

8. LES PROJETS DE LOI : L37, PL47, PL89 ET PL94

À l'aide du document A2425-CE-41, un résumé des projets de loi L37 (PL100), PL47, PL89 et PL94 sont expliqués ainsi que leurs enjeux respectifs.

9. CAMP DE LA RELÈVE SYNDICALE

Sabrina Desjardins résume son expérience au [camp de la relève syndicale](#) en avril 2025 où l'objectif de l'évènement consiste à susciter le sentiment d'appartenance et l'engagement syndical et citoyen.

10. LE DROIT À L'EAU

Cynthia Bilodeau, membre siégeant au comité national du Mouvement ACTES et membre du comité local au SERV, présente la campagne [Le droit à l'eau, ça coule de source!](#)

Des centaines de familles autochtones au Québec et au Canada vivent sans eau potable et, parfois, sans accès direct à de l'eau. Encore aujourd'hui, l'accès à l'eau courante et potable n'est pas universel. C'est ainsi qu'elle invite les personnes déléguées à présenter la campagne aux membres de leur établissement et à remplir et transmettre les cartes postales aux élus et élus afin d'exiger des engagements concrets pour un accès à l'eau courante et potable partout au Québec.

Il est proposé aux personnes déléguées de présenter la campagne *Le droit à l'eau, ça coule de source !* aux membres de leur établissement et de participer à la première action commune de la campagne en envoyant des cartes postales aux élu·es afin d'exiger des engagements concrets, c'est-à-dire à prendre position et à rejoindre la campagne de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) pour un accès à l'eau courante et potable partout au Québec.

Proposé par Véronique Lefebvre,
Appuyé par Myriam Bouthillier :

A2425-CD-DEC-44 **Il est résolu à l'unanimité** que les personnes déléguées présentent la campagne *Le droit à l'eau, ça coule de source !* aux membres de leur établissement et de participer à la première action commune de la campagne en envoyant des cartes postales aux élu·es afin d'exiger des engagements concrets, c'est-à-dire à prendre position et à rejoindre la campagne de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) pour un accès à l'eau courante et potable partout au Québec.

11. VARIA

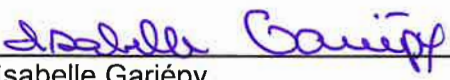
Aucun point.

12. QUESTIONS DIVERSES

12.1. Enseignantes MAF et mutations – clause 5-1.14.21 : la clause 5-3.17.03 de l'entente locale est lue à l'assemblée des personnes déléguées.

12.2. Système CAR : une personne déléguée questionne l'heure d'ouverture du système CAR à 16 h plutôt qu'à 18 h. En réponse, le 7 avril 2025 en CRT, le syndicat a apporté ce point et le centre nous a informés que les corrections seraient rétablies dans les jours à venir. Le 28 avril 2025, une autre intervention a été faite auprès du centre et nous sommes en attente d'un suivi.

Levée de l'assemblée à 18 h 25


Isabelle Gariépy
Présidente


Amélie Lapointe
Vice-présidente au secrétariat